

**Prestation d'interprètes en langue française des
signes
pour l'INSEI**

Marché passé en procédure adaptée (MAPA) N° 2024-006

**Cahier des clauses techniques particulières
(CCTP)**

Table des matières

Cahier des clauses techniques particulières.....	3
1/Objet de la consultation - Dispositions générales	3
1a/Objet du marché	3
1b/Lieu d'exécution :	3
1c/Intervenants :	3
1d/Structure et forme du contrat	3
2/Description de la prestation	3
3/Modalités d'exécution des prestations.....	4
3a/Assistance en cas de panne, de grèves ou d'événements	4
3b/Utilisation d'une application (ou plateforme).....	Erreur ! Signet non défini.
3c/Paiement.....	4
3d/Réunions annuelles et plan de progrès	4

Cahier des clauses techniques particulières

1/Objet de la consultation - Dispositions générales

1a/Objet du marché

Les stipulations du présent cahier des clauses techniques Particulières (C.C.T.P.) concernent la prestation de service d'interprètes en langue des signes française pour l'INSEI (ci-après : « l'Institut » ou « l'Acheteur »).

Le service sera assuré par la société (ci-après : « le Titulaire »), qui fournira les prestations de service.

Au titre du présent marché, l'Institut attend du Titulaire les résultats suivants :

- Optimisation du rapport qualité/prix dans les fournitures des prestations de service ;
- Qualité de service rendu, appréciée notamment par rapport à la capacité du Titulaire à assurer la totalité des prestations demandées.

1b/Lieu d'exécution :

Le lieu d'exécution des prestations est le suivant : 58 avenue des Landes à Suresnes (92150) jusqu'au mois de juin 2026, ensuite à Saint-Germain-en-Laye (78)

1c/Intervenants :

Les prestations sont réalisées pour le compte de l'Acheteur, représenté par la directrice de l'INSEI

Direction de l'INSEI

Mme Murielle Mauguin

58/60 avenue des Landes

92150 Suresnes

Inshea-sg@inshea.fr

01 41 44 31 00

Site internet : <https://www.inshea.fr>

1d/Structure et forme du contrat

Les prestations du contrat ne font l'objet d'aucune décomposition.

La forme retenue pour l'exécution du contrat est un marché passé en procédure adaptée d'une durée de 12 mois avec tacite reconduction renouvelable deux fois (soit trois ans).

2/Description de la prestation

L'INSEI est un établissement d'enseignement supérieur qui propose son offre de formation dans un objectif d'accessibilité, notamment à l'attention des étudiants sourds ou malentendants.

Les interprètes en langue des signes française interviennent en présentiel ou en distanciel pendant les cours entre septembre et juin de chaque année universitaire du lundi au

vendredi. Le volume global de la prestation annuelle est estimé à 800 heures/an.

3/Modalités d'exécution des prestations

3a/Assistance en cas de grèves ou d'événements

Dans l'hypothèse d'une grève ou d'un événement affectant la réalisation de la prestation, le Titulaire s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour maintenir la continuité du service d'interprétariat. Ces moyens seront décrits dans l'offre.

3b/Paiement

La facturation est mensuelle.

3cd/Réunions annuelles et plan de progrès

Dans un souci d'amélioration constant de la prestation en lien avec l'obligation de conseil, une réunion semestrielle sera organisée entre le Titulaire et l'Acheteur. Cette périodicité pourra être modulée autant que de besoin. Cette réunion sera l'occasion d'étudier les plans de progrès de la prestation.

* *
*